



# 2024 RAPPORT ANNUEL

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE DE GATINEAU



# TABLE DES MATIÈRES

<b>MOT DU DIRECTEUR.....</b>	<b>3</b>
<b>LE SSIG EN BREF.....</b>	<b>4</b>
Carte du territoire .....	6
<b>PRÉVENTION .....</b>	<b>8</b>
Les 5 programmes en prévention .....	8
1. L'évaluation et l'analyse des incidents .....	8
2. La réglementation municipale en sécurité incendie.....	9
3. L'installation et la vérification du fonctionnement des avertisseurs de fumée.....	10
4. Le programme d'inspection périodique des risques plus élevés .....	10
5. Le programme d'activités de sensibilisation du public.....	11
Centre d'appels non urgent (311).....	12
Avis d'infraction par la division des opérations.....	12
Avis de remise de propriété.....	13
Personnes en situation d'itinérance.....	13
<b>OPÉRATIONS .....</b>	<b>14</b>
Interventions .....	14
Nature des appels .....	14
Nombre d'appels par casernes .....	14
Force de frappe.....	15
Valeur foncière sauvegardée par les interventions du SSIG.....	15
Gestion des risques et des partenariats.....	16
Classification des risques .....	16
Plan particulier d'intervention.....	17
Entraide intermunicipale .....	17
Évènement spéciaux.....	18
<b>RESSOURCES MATERIELLES.....</b>	<b>20</b>
Offre de services.....	20
Entretien et inspection des équipements .....	21
Acquisition d'équipements .....	21
<b>FORMATION ET SANTÉ SÉCURITÉ AU TRAVAIL.....</b>	<b>22</b>
Formation – Statistiques et réalisations .....	22
Santé et sécurité au travail – Statistiques et réalisations .....	23
<b>SÉCURITÉ CIVILE .....</b>	<b>24</b>
Formation – Statistiques et réalisations .....	24

## MOT DU DIRECTEUR

C'est avec fierté que je vous présente le rapport annuel du Service de sécurité incendie de Gatineau (SSIG) pour l'année 2024. Encore une fois cette année, les coéquipier·ères du SSIG, ont fait la différence dans la vie de plusieurs centaines de citoyen·nes par leurs engagements, et ce, à travers les interventions de secours des pompier·ères, les interventions des préventionnistes, qui, eux aussi, sauvent des vies, en prévenant les incendies, ainsi que par la contribution du Bureau de la sécurité civile (BSC) et du personnel de soutien, qui supporte les équipes dans la réalisation de la mission du SSIG.

À la lecture du document, vous serez en mesure de remarquer le professionnalisme des pompier·ères, la force de frappe prévue au schéma de couverture de risques en sécurité incendie et les interventions du SSIG lors d'incendies de bâtiments qui ont permis de sauvegarder 98,9 % de la valeur foncière des bâtiments incendiés.

Comme vous le savez, la Ville de Gatineau fait face à une importante crise de l'itinérance. Dans ce contexte, je tiens à souligner le travail des équipes qui interviennent auprès de ces citoyen·nes, tant lors d'interventions de secours que lors des visites de prévention. Je tiens particulièrement à souligner la grande empathie avec laquelle les interventions des équipes sont effectuées.

De plus, dans un contexte d'un important défi de recrutement de préventionnistes, je tiens à souligner la collaboration sans précédent des collègues du SSIG et du Service des ressources humaines de la Ville de Gatineau et du partenariat avec CÉGEP de l'Outaouais, qui a permis de mettre sur pied un programme innovant de recrutement de préventionnistes, qui permettra de combler les postes vacants.

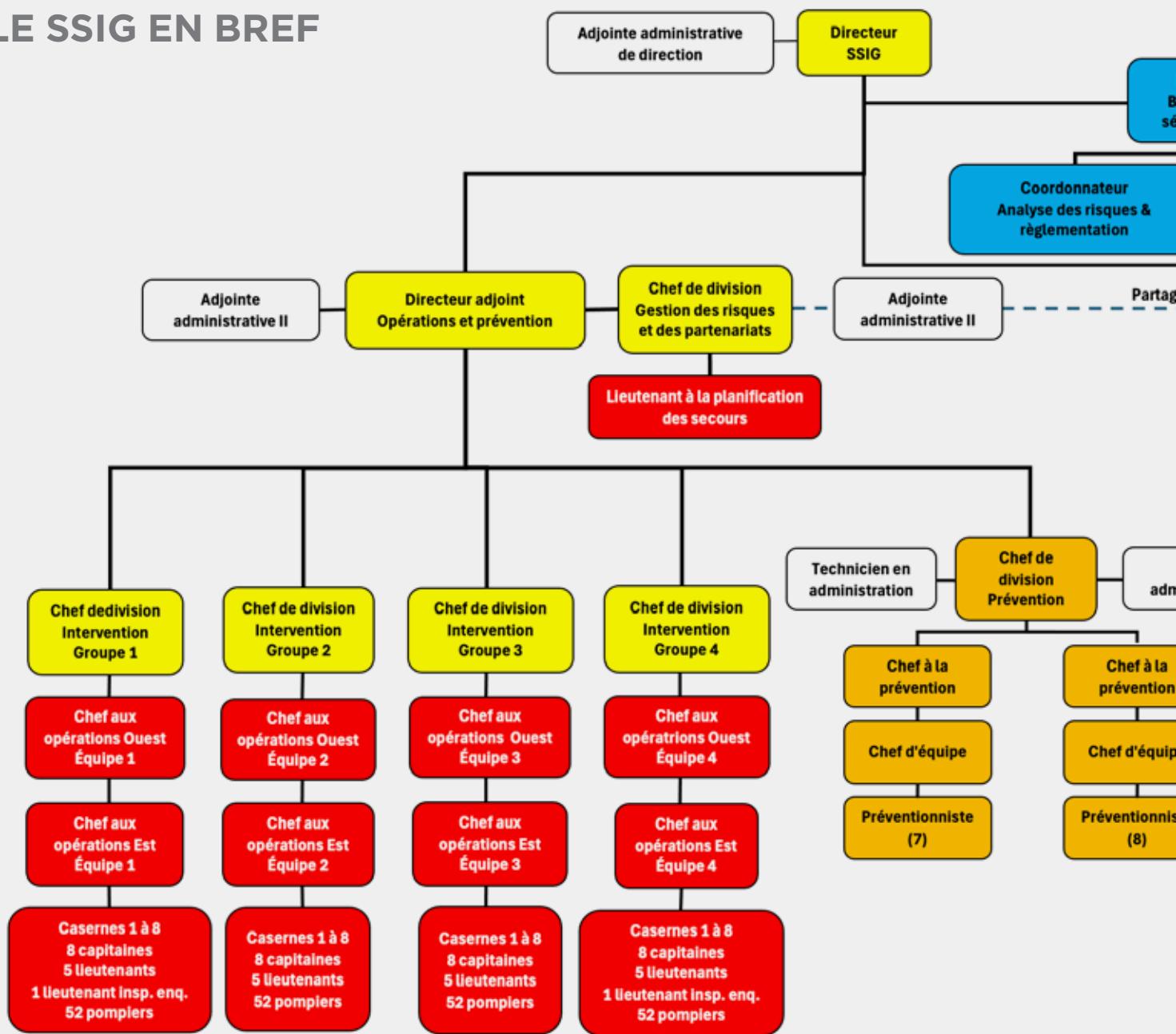
Du côté du BSC, en tant que chef de file en matière de sécurité civile au Québec et après plusieurs années de travail et de collaboration avec différents partenaires, la Ville de Gatineau dispose maintenant d'un programme de formation en ligne. Ce programme permet de former le personnel de la ville à différents niveaux en fonction de son rôle dans l'organisation municipale de la sécurité civile.

Enfin, je vous invite à poursuivre votre lecture du document afin de prendre connaissance des réalisations 2024 du SSIG. Je termine ce mot en remerciant l'ensemble des coéquipier·ères du SSIG et du BSC, pour leurs engagements et leurs contributions à faire de Gatineau un milieu de vie hautement sécuritaire.



Monsieur Denis Doucet  
Directeur du Service  
de sécurité incendie  
de Gatineau

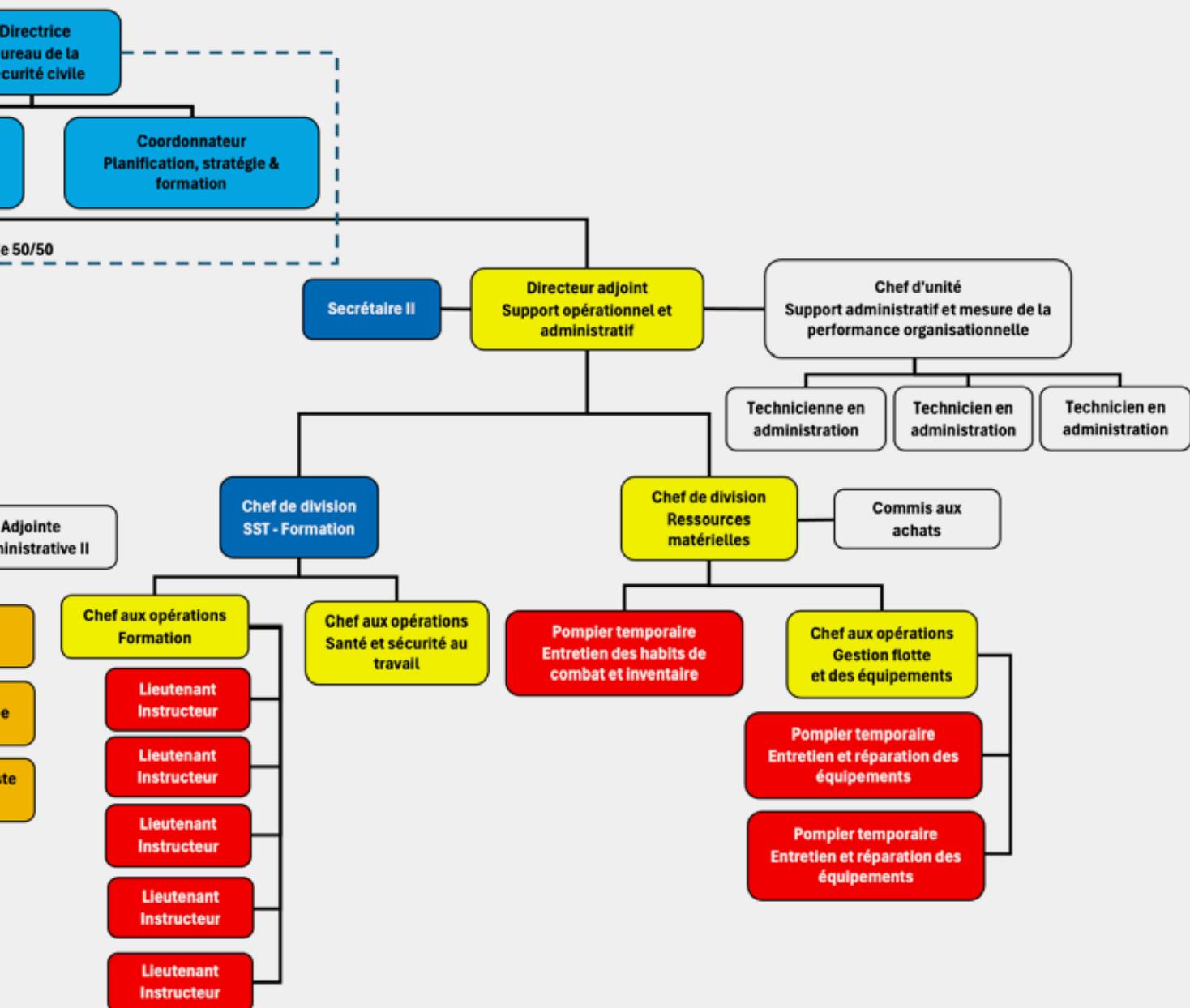
## LE SSIG EN BREF



### LES TYPES D'EMPLOIS ET LE NOMBRE DE POSTE TOTALISANT 350 EMPLOYÉS-ES

<b>État major</b>	<b>21</b>
Directeur	1
Directeur adjoint	2
Chef de division	3
Chef de division - Intervention	4
Chef aux opérations - Intervention	8
Chef aux opérations	3

<b>Pompier</b>	<b>295</b>
Capitaine	32
Lieutenant	20
Lieutenant inspecteur-enquêteur	2
Lieutenant instructeur	5
Lieutenant à la planification des secours	1
Pompier	192
Pompier flottant	12
Pompier temporaire	31

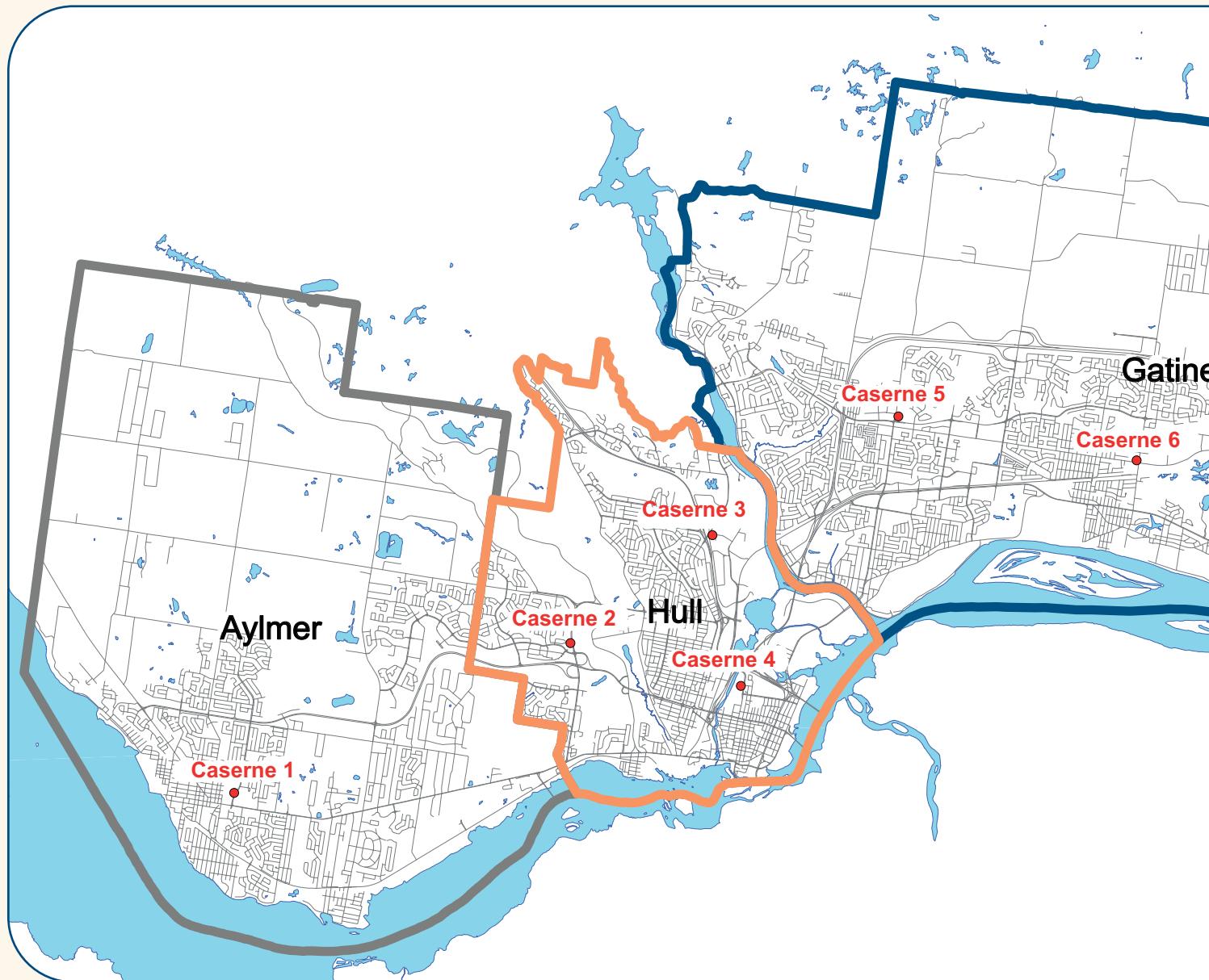


Préventionniste	20
Chef de division - Prévention	1
Chef à la prévention	2
Chef d'équipe	2
Préventionniste	15

Personnel de soutien	11
Chef d'unité	1
Adjointe administrative de direction	1
Adjointe administrative II	4
Technicien au soutien administratif	4
Commis aux achats	1

Sécurité civile	3
Directrice	1
Coordonnateur	2

## CARTE DU TERRITOIRE



### DISTRICT OUEST

#### AYLMER

**CASERNE 1**  
Rolland-Guertin  
425, boul. Wilfrid-  
Lavigne  
J9H 6H9

#### CASERNE 2

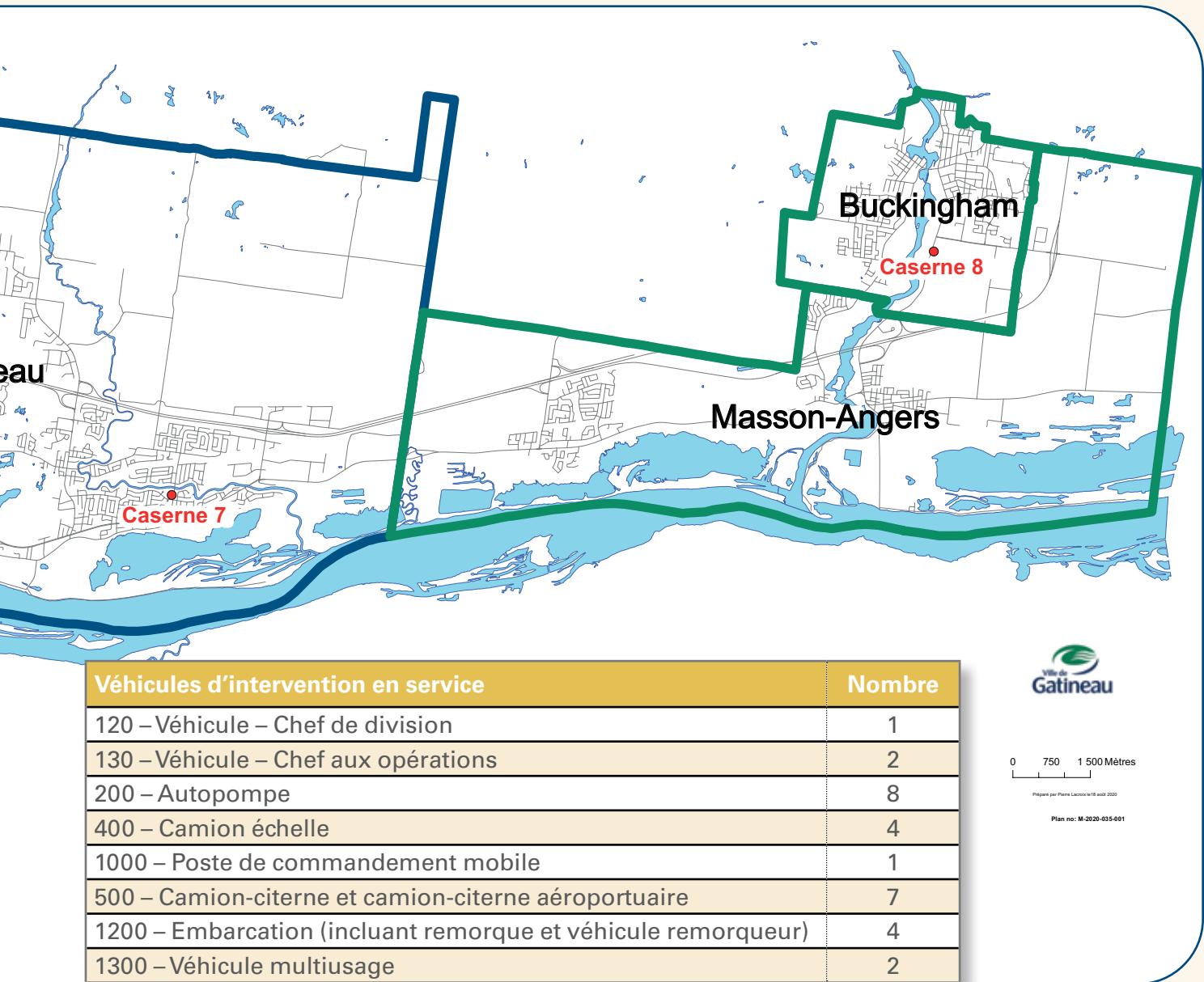
**Calixte-Rouleau**  
204, boul. Saint-  
Raymond  
J9A 3H6

#### HULL

**CASERNE 3**  
Dion-Latour  
175, rue Deveault  
J8Z 1S7

#### CASERNE 4 - BUREAUX ADMINISTRATIFS

**Jean-Claude  
Charbonneau**  
315, rue Saint-  
Rédempteur  
J8X 2T4



## DISTRICT EST

**CASERNE 5 - BUREAU  
DE LA PRÉVENTION**  
**Aldoria-Dumulong**  
535, boul. Gréber  
J8T 7X6

### GATINEAU

#### CASERNE 6

**James-John-O'Farrell**  
325, boul. Saint-René  
Est  
J8P 2X2

**CASERNE 7**  
**Joseph-Roy**  
475, av. du Cheval-Blanc  
J8P 6P4

### MASSON-ANGERS ET BUCKINGHAM

**CASERNE 8**  
**Cadieux-Laflamme**  
850, av. De Buckingham  
J8L 2H9

# PRÉVENTION

## LES 5 PROGRAMMES EN PRÉVENTION

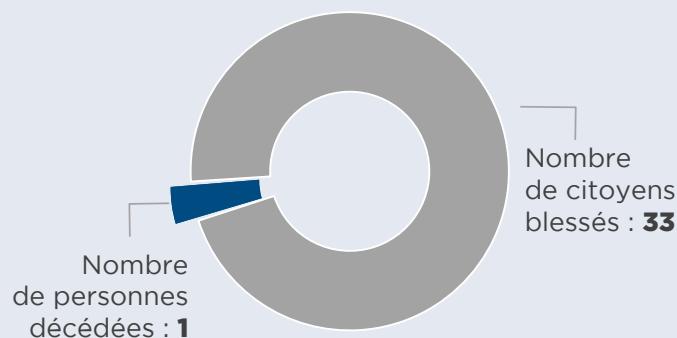
### 1. L'ÉVALUATION ET L'ANALYSE DES INCIDENTS

L'analyse des incidents permet à la division prévention de donner une orientation future au programme d'éducation du public.

**Pour l'année 2024, nous constatons :**

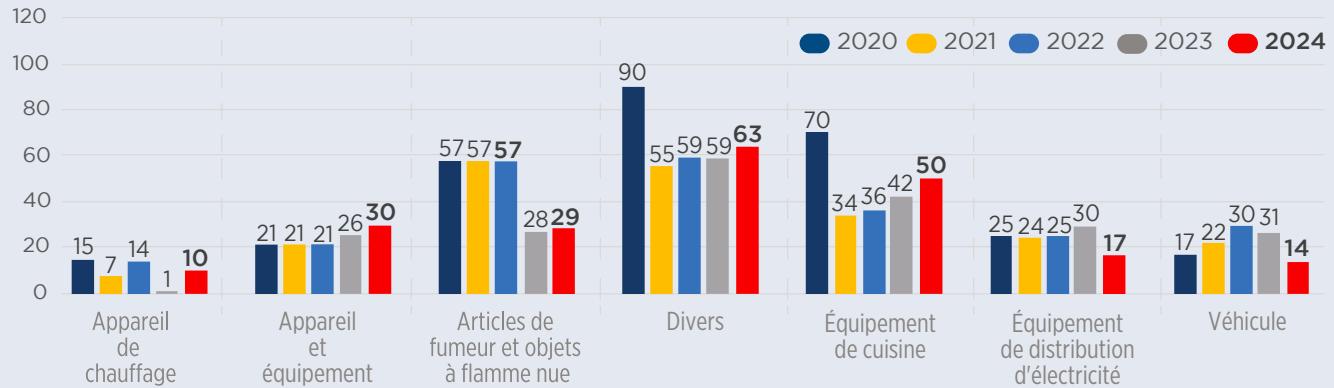
- une augmentation des incendies causés par des équipements de cuisine, de distribution d'électricité et d'appareils;
- une diminution quant aux articles de fumeurs, d'objets à flamme nue et feux de véhicule;
- que l'erreur humaine et la défectuosité mécanique ou électrique sont, encore une fois, les principales causes;
- que le principal lieu d'origine des incendies est localisé dans les lieux résidentiels.

### Nombre de décès et de blessures liés à un incendie

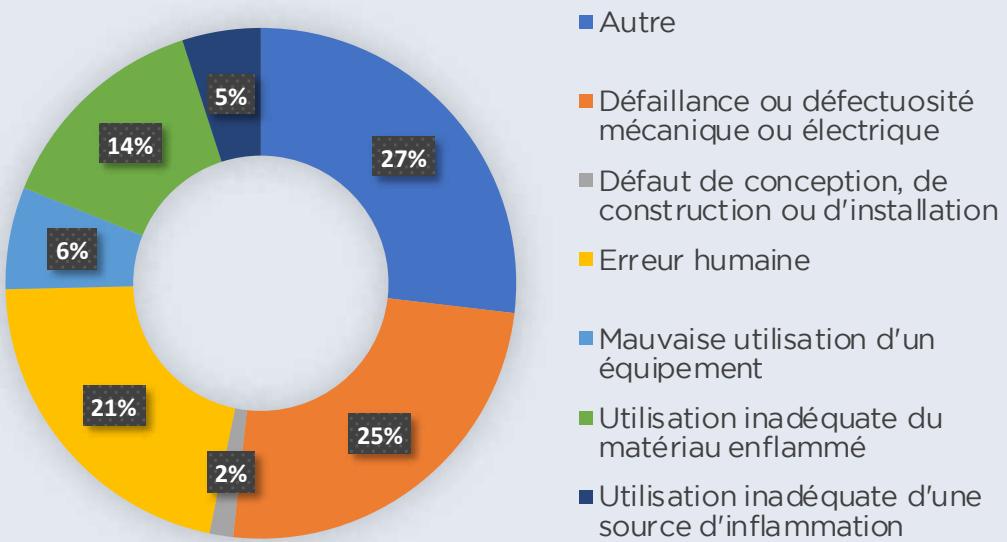


	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre de personnes décédées	1	3	1	1	1
Nombre de citoyen·nes blessés	24	19	30	24	33

## Sources de chaleur



## Causes des incendies 2024



## 2. LA RÉGLEMENTATION MUNICIPALE EN SÉCURITÉ INCENDIE

Au cours de l'année 2024, la division prévention a finalisé le travail colossal qu'a représenté la révision du règlement sur la prévention des incendies.

Le 14 mars 2024, le projet de règlement fut présenté à la Commission de la sécurité publique.

Le projet de règlement est présentement en voie de franchir les prochaines étapes devant mener à son adoption.

## 3. L'INSTALLATION ET LA VÉRIFICATION DU FONCTIONNEMENT DES AERTISSEURS DE FUMÉE

Dans le cadre de ce programme, le SSIG devait réaliser un minimum de 20 800 visites ayant pour but de vérifier les avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone.

**En chiffre, la division des opérations a effectué 21 743 visites en 2024 :**

- **11 692** résidences ont été sensibilisées au moyen d'un accroche-porte visant différents sujets sur la prévention des incendies.
- **10 051** résidences ont été visitées par les pompier·ères pour la conformité des avertisseurs.
- Lors des visites, **104** résidences ont été décelées non conformes.



## 4. LE PROGRAMME D'INSPECTION PÉRIODIQUE DES RISQUES PLUS ÉLEVÉS

Le Service de sécurité incendie de Gatineau s'est engagé auprès du ministère de la Sécurité publique (MSP), à faire l'ensemble des inspections des risques plus élevés, et ce, selon une périodicité n'excédant pas 7 ans. Il s'agit de plus de 34 000 inspections supplémentaires à effectuer.

Selon le type de niveau de risque, le temps alloué pour une inspection varie de 3 à 8 heures. Ce temps exclut le temps de travail au bureau, qui peut varier selon la complexité du bâtiment inspecté, la collaboration des propriétaires ou responsables ainsi que le nombre d'anomalies constatées lors de l'inspection et le temps de déplacement.



## 5. LE PROGRAMME D'ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION DU PUBLIC

L'ensemble des centres de la petite enfance, les écoles primaires et secondaires ont été invitées par le moyen d'une correspondance à procéder à une vérification d'élément de sécurité incendie dans leur bâtiment et de procéder à un exercice d'évacuation. Cette activité de sensibilisation représente plus de 255 bâtiments ciblés.

Des campagnes de sensibilisation ont eu lieu sur différentes plateformes telles que les réseaux sociaux, le web, la radio, etc., sur différents sujets : avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone, feux de cuisson, changement d'heure et sur la surcharge électrique pendant le temps des fêtes.



**Dans le cadre de la Semaine de prévention des incendies, des activités ont été planifiées sur une période de plus d'un mois :**

- Kiosque d'éducation et de sensibilisation au grand public au Réno l'entrepôt de Gatineau;
- Des journées portes ouvertes dans deux casernes ont eu lieu et ont accueilli plus de 4 800 personnes\*. (14 septembre 2024 - Caserne 2 : 2 300 personnes et 14 octobre 2024 - Caserne 5 : 2 500 personnes).

Au total, c'est plus de 5 200 personnes\* ciblées par des activités organisées telles que des portes ouvertes, kiosques, etc.).

\* À noter qu'il s'agit d'une moyenne de visiteurs.

- Mise à part quelques exceptions en suivi, presque 100 % des exercices d'évacuation dans les résidences de personnes âgées furent effectués.



## CENTRE D'APPELS NON URGENT (311)

Par l'entremise du 311, l'équipe de la division prévention a répondu à 987 requêtes d'inspection, de demandes d'information ou autres sujets.

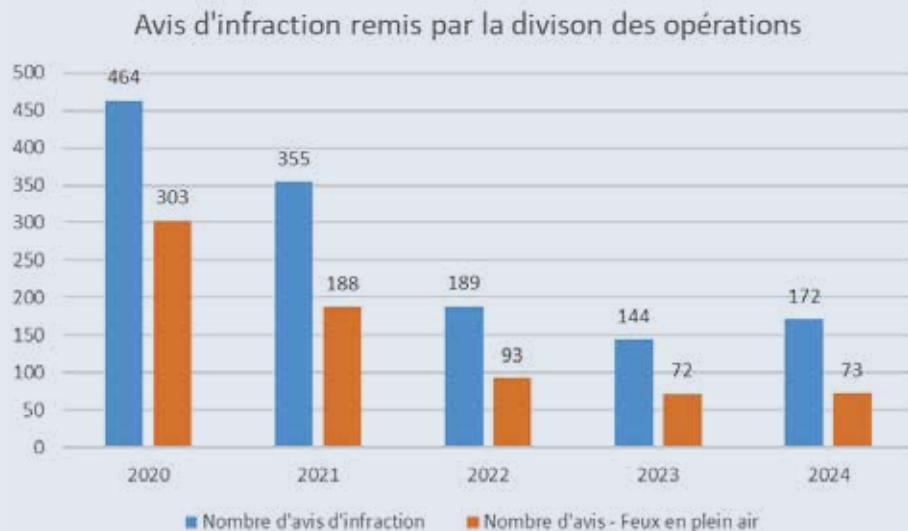
Depuis trois ans, on constate une augmentation de requêtes à chaque année.



## AVIS D'INFRACTION PAR LA DIVISION DES OPÉRATIONS

La division des opérations a remis 172 avis d'infraction lors d'intervention en lien avec des non-conformités sur les avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone, des feux en plein air et des BBQ. Il s'agit d'une augmentation de 20 % du nombre d'infraction remis comparativement à 2023.

73 avis ont été remis en lien avec les feux en plein air non conformes, comparativement à 72 en 2023.



## AVIS DE REMISE DE PROPRIÉTÉ

En 2024, le SSIG a remis 640 avis de remise de propriété à des responsables de bâtiments de sujets différents : système d'alarme défectueux, électricité, accès aux bâtiments, gaz naturel, chauffage, eau, démolition, etc. Les sujets les plus touchés sont, encore cette année, les systèmes d'alarme incendie défectueux à 51 % et l'électricité à 29 %.

Depuis 2022, nous constatons une augmentation d'avis de remise de propriété remis dans le cadre d'un système d'alarme défectueux, car le SSIG a renforcé avec succès, auprès de son personnel, l'application de la procédure pour l'émission d'un avis impliquant un système d'alarme défectueux.

REMISES DE PROPRIÉTÉ REMIS POUR UN SYSTÈME D'ALARME DÉFECTUEUX		
2022	2023	2024
241	301	329

## PERSONNES EN SITUATION D'ITINÉRANCE

La division prévention fut présente lors de différentes rencontres (interservices, ménage, opération, suivi du dossier, mise à jour de dossier, amélioration de la communication, etc.) et, à de nombreuses reprises, sur les sites de personnes en situation d'itinérance afin d'effectuer de la sensibilisation auprès des personnes en situation d'itinérance.

**L'implication de la division prévention dans le dossier des personnes en situation d'itinérance c'est :**

- 1 000 heures investies entre 2 préventionnistes;
- 300 heures investies entre la cheffe de division, le chef et le chef d'équipe à la prévention.

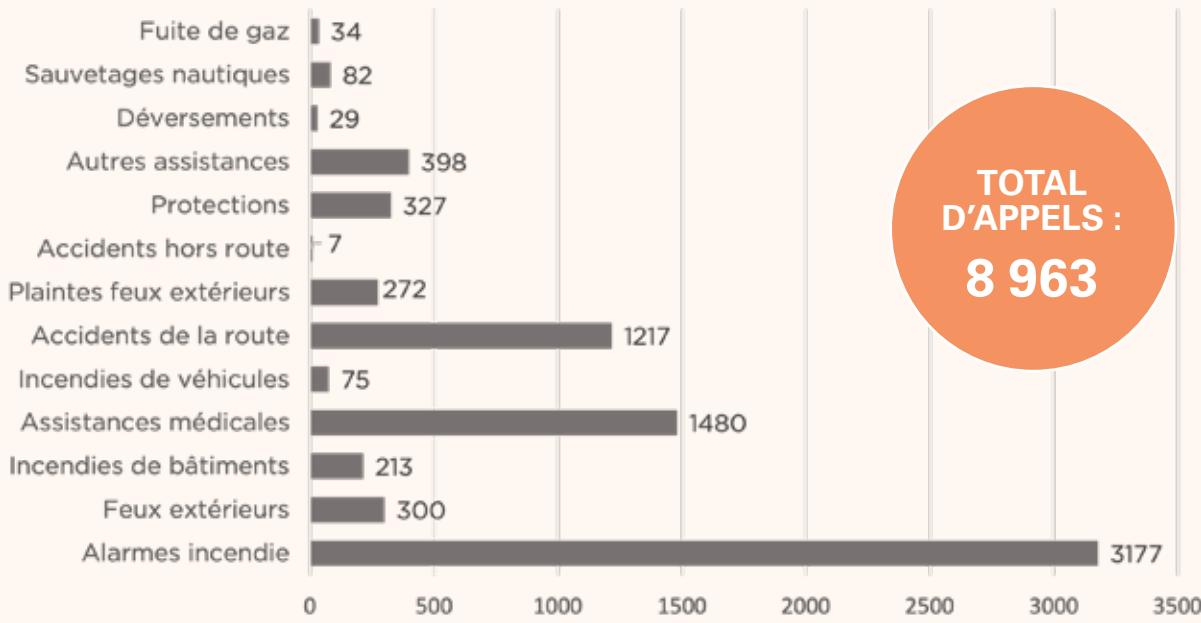


# OPÉRATIONS

## INTERVENTIONS

# OPÉRATIONS

### NATURE DES APPELS



### NOMBRE D'APPELS PAR CASERNES

CASERNE 1	
0201	1505
0221	884
0501	3
1201	58
1261	0
<b>2450</b>	

CASERNE 2	
0202	1975
0222	12
0402	2070
0502	134
0602	200
<b>4391</b>	

CASERNE 3	
0203	1696
0223	1
0503	51
0603	0
0803	572
1603	0
<b>2320</b>	

CASERNE 4	
0204	2435
0224	0
0404	1068
0704	1421
1204	70
1264	0
<b>4994</b>	

CASERNE 5	
0205	2123
0225	3
0505	143
0905	28
1205	0
1605	88
<b>2385</b>	

CASERNE 6	
0206	1814
0226	1
0406	1572
1206	40
1266	0
1306	30
<b>3457</b>	

CASERNE 7	
0207	1111
0227	1
0507	98
1507	0
<b>1210</b>	

CASERNE 8	
0208	699
0228	6
0408	603
0508	62
0528	17
1208	11
1268	0
<b>1398</b>	

0101 Directeur	1
0102 Directeur-Adjoint - Opérations et prévention	1
0103 Directeur-Adjoint - Support opérationnel et adm.	1
0112 Chef de division - Santé, sécurité et formation	14
0120 Chef de division - Intervention	324
0133 Chef aux opérations - Santé et Sécurité	16
0134 Chef aux opérations - District Ouest	1834
0135 Chef aux opérations - Rappel Ouest	0
0136 Chef aux opérations - District Est	1265
0137 Chef aux opérations - Rappel Est	8
0138 Chef aux opérations - Support	95
0905 Cas.5 - Enquêteur	28
1008 Poste de commandement mobile	2
1115 1115 - Lieutenant-instructeur – Formation	3
1125 1125 - Lieutenant-instructeur – Formation	5

1135 1135 - Lieutenant-instructeur – Formation	8
1145 1145 - Lieutenant-instructeur – Formation	5
1155 1155 - Lieutenant-instructeur – Formation	1

CASERNE 1	<b>1361</b>
CASERNE 2	<b>1181</b>
CASERNE 3	<b>915</b>
CASERNE 4	<b>1614</b>
CASERNE 5	<b>1616</b>
CASERNE 6	<b>1015</b>
CASERNE 7	<b>584</b>
CASERNE 8	<b>661</b>

## FORCE DE FRAPPE

Au niveau des feux de bâtiments, le schéma de couverture de risques en sécurité incendie de Gatineau prévoit une force de frappe de 10 pompier·ères en 10 minutes.

**LORS DES  
213 INCENDIES  
SURVENUS EN 2024,  
LA FORCE DE FRAPPE  
DE 10 POMPIER·ÈRES  
EN 10 MINUTES A ÉTÉ  
ATTEINTE À 94 % DU  
TEMPS.**



## VALEUR FONCIÈRE SAUVEGARDÉE PAR LES INTERVENTIONS DU SSIG

PERTES MATÉRIELLES LIÉES À UN INCENDIE	2020	2021	2023	2024
Valeur foncière des bâtiments incendiés	393 958 045 \$	547 504 408 \$	926 682 822 \$	991 300 182 \$
Pertes estimées	6 133 969 \$	6 267 493 \$	9 745 283 \$	10 759 289 \$
Pourcentage de pertes versus la valeur foncière des bâtiments impliqués	1,56 %	1 %	1,04 %	1,1 %
Pourcentage de la valeur foncière sauvegardée par les interventions du SSIG	98,44 %	99 %	98,96 %	98,9 %



## GESTION DES RISQUES ET DES PARTENARIATS

### CLASSIFICATION DES RISQUES

Cette classification aide les autorités municipales à établir des stratégies de prévention et de lutte contre les incendies. En identifiant les bâtiments à haut risque, les services de sécurité incendie peuvent mieux planifier leurs interventions, sensibiliser les occupants et mettre en place des mesures d'atténuation efficaces.

Niveau des risques sur le territoire de Gatineau

Nombre	Ligne d'adresse	Catégories
55 395	Ligne d'adresse	1 – Faible
12 369	Ligne d'adresse	2 – Moyen
2 485	Ligne d'adresse	3 – Élevé
703	Ligne d'adresse	4 – Très élevé
2735	Ligne d'adresse	5 – Autre
77 638		

**5- Autre :** La catégorie « Autre » est principalement axée sur des terrains vacants, des parcs, des stationnements et d'autres infrastructures.

**Mise à jour et maintenance de la base de données des risques :** Révision régulière des données existantes pour assurer leur exactitude et leur pertinence, notamment en intégrant de nouvelles adresses et en actualisant les classifications selon l'évolution des bâtiments et des infrastructures.

**Communication des risques au centre 911 :** Renforcer la coordination avec le centre d'appel d'urgence, en partageant régulièrement des informations sur la classification des risques pour optimiser la réponse en cas d'incident. Bien que cette communication ne soit pas quantifiable en termes de volume précis, elle a permis d'améliorer la réactivité et la pertinence des interventions.

**Communication des nouvelles attributions d'adresses du Service de l'urbanisme et du développement durable :** Colliger les informations à propos des nouvelles constructions et d'adresses. Maintien des informations dans notre base de données afin d'informer les intervenants.

**Révision et ajustement des critères de classification :** Révision des protocoles pour mieux refléter les risques réels identifiés sur le terrain, en intégrant de nouvelles données et en ajustant la catégorisation selon l'évolution des bâtiments et des usages.

**Formations et sensibilisation interne :** Organisation de sessions de formation pour le personnel afin de garantir une compréhension claire des critères de classification et leur application lors des interventions.

**Suivi et contrôle des risques :** Vérification au niveau de la conformité des classifications établies. Il y a eu 2 150 vérifications, ajouts d'adresses et changement de catégories de risque en 2024.

## PLAN PARTICULIER D'INTERVENTION

Un Plan particulier d'intervention (PPI) en incendie est un document qui définit les mesures à prendre en cas d'incendie dans un établissement ou une installation à risque. Il est élaboré pour assurer la sécurité des personnes et des biens, ainsi que pour minimiser l'impact d'un incendie sur l'environnement.

Le PPI inclut généralement :

- 1. Évaluation des risques** : Identification des dangers potentiels liés aux activités de l'établissement et aux substances présentes.
- 2. Organisation des secours** : Description des procédures d'évacuation, des points de rassemblement et des moyens de lutte contre l'incendie disponibles sur site.
- 3. Ressources humaines** : Désignation des personnes responsables de la mise en œuvre du PPI et de la coordination des actions en cas d'incendie.
- 4. Formation et sensibilisation** : Plans de formation pour le personnel sur les procédures d'évacuation, l'utilisation des extincteurs et la gestion des situations d'urgence.
- 5. Coordination avec les services d'urgence** : Informations à fournir aux pompier·ères et autres services d'urgence pour faciliter leur intervention.

Année	Total de PPI réalisé
2021	0
2022	60
2023	32
<b>2024</b>	<b>208</b>

## ENTRAIDE INTERMUNICIPALE

En 2024, nous avons débuté les travaux de révisions des ententes d'entraide.

Le Service de sécurité incendie de Gatineau a des accords intermunicipaux avec les villes suivantes :

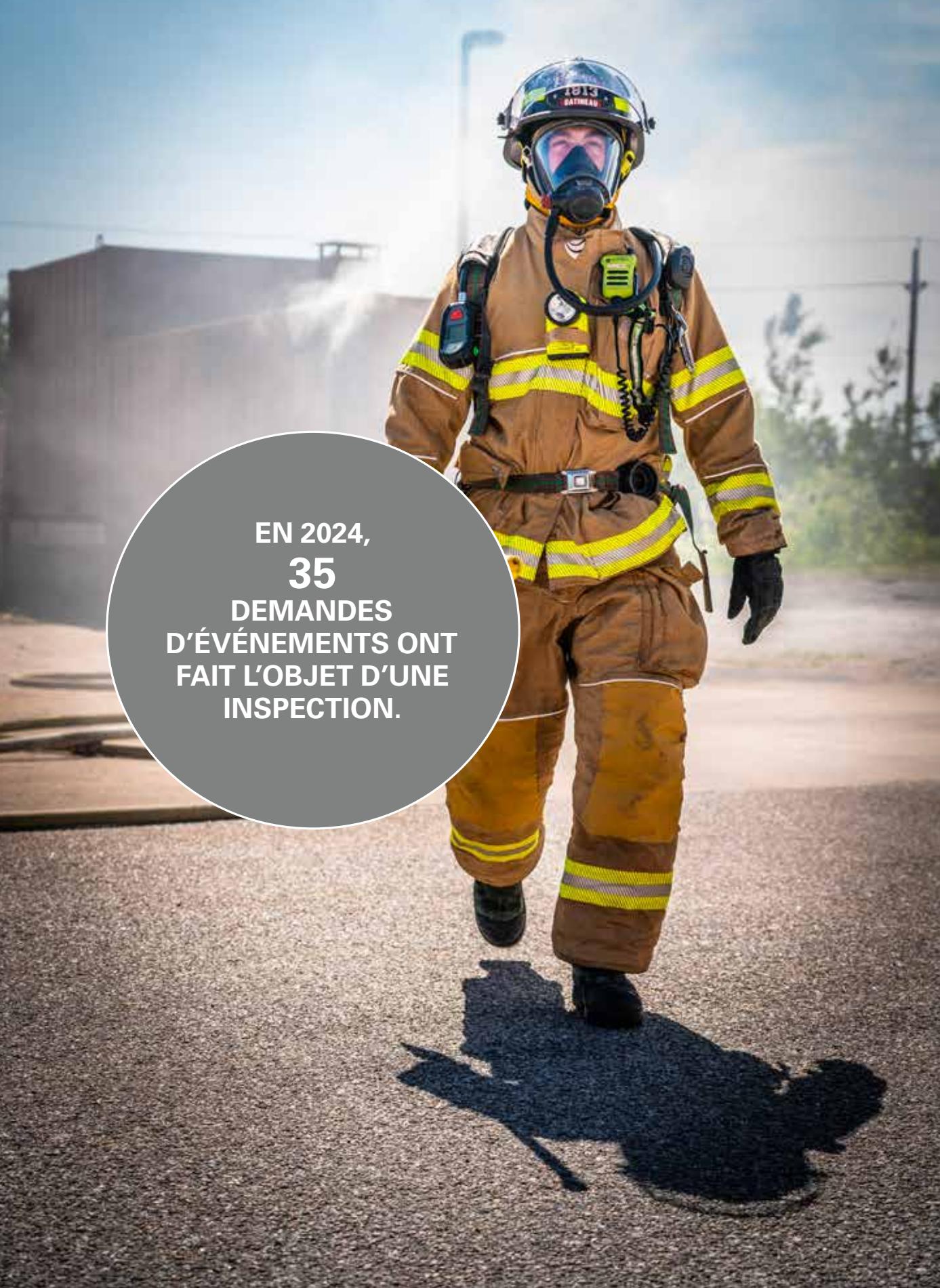
Ottawa	Lochaber
Chelsea	Pontiac
Val-des-Monts	Thurso
Cantley	Saint-Andrée-Avelin
L'Ange-Gardien	Mayo

## ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX

Le rôle du Service de sécurité incendie de Gatineau (SSIG) dans le support des organisateurs d'activités ou d'événements temporaires à Gatineau est de s'assurer que les citoyen·nes profitent de l'activité en toute sécurité. Pour y arriver, la division de la prévention doit :

- 1. Planifier l'activité :** Le SSIG doit recevoir minimalement 30 jours avant l'activité la documentation afin d'examiner les demandes d'autorisation, notamment les plans de site, les plans de sécurité incendie, et autres documents obligatoires avant la tenue de l'événement.
- 2. Assurer la conformité aux normes :** Vérifier toutes les installations notamment; tentes, structures gonflables, concessions alimentaires, équipements électriques, etc., afin qu'ils respectent les normes de sécurité, telles que CAN/ULC, NFPA, et autres standards applicables, en plus des dégagements requis.
- 3. Vérifier la sécurité des installations :** S'assurer que les dispositifs de sécurité incendie sont présents, accessibles, en bon état, et que les mesures d'évacuation, d'alarme et de lutte contre l'incendie sont en place.
- 4. Contrôler la gestion des substances dangereuses :** Surveiller la manipulation, le stockage et l'utilisation de matériaux inflammables ou combustibles, comme que le propane.
- 5. Personnel de sécurité :** S'assurer que le personnel chargé de la surveillance incendie connaît ses responsabilités, utilise le matériel de sécurité, et peut intervenir en cas d'urgence.
- 6. Effectuer des inspections avant l'événement :** Vérifier la conformité et la sécurité du site.





**EN 2024,  
35  
DEMANDES  
D'ÉVÉNEMENTS ONT  
FAIT L'OBJET D'UNE  
INSPECTION.**

# RESSOURCES MATÉRIELLES

## OFFRE DE SERVICES



## ENTRETIEN ET INSPECTION DES ÉQUIPEMENTS

- Gestion des inspections annuelles des 700 habits de combats du SSIG.
- Gestion du programme d'air respirable :
  - Tests d'étanchéités et banc d'essai des 463 des parties faciales;
  - Inspection de 565 cylindres d'air;
  - Bancs d'essai des 165 appareils de protection respiratoires;
  - Réparation des équipements d'air respirable défectueux.
- Suite aux incendies, 1 217 lavages de décontamination ont été réalisés.
- Réalisation des tests annuels de plus 2 500 tuyaux (38 km de tuyaux).
- Gestions du cycle de vie de plus 4 000 pièces d'équipements de protections individuels.



## ACQUISITION D'ÉQUIPEMENTS

ACQUISITION DE  
**13**  
NOUVEAUX  
ÉQUIPEMENTS DE  
DÉSINCARCÉRATION À  
BATTERIES.



## FORMATION ET SANTÉ SÉCURITÉ AU TRAVAIL

### FORMATION - STATISTIQUES ET RÉALISATIONS

Dans un contexte en pleine mouvance concernant la reconnaissance par la CNESST de 15 cancers à titre de maladies présomptives liés à la profession de pompier·ères, la division Santé, Sécurité et Formation a poursuivi son engagement envers l'amélioration des pratiques de travail, visant à rendre nos opérations de plus en plus sécuritaires.

Nous avons également offert une variété de formations aux pompier·ères, permettant de maintenir leurs acquis à jour. Plus particulièrement, dans le cadre de nos formations de masses de 2024, nous avons mis l'accent sur les formations relatives aux structures des bâtiments et à l'alimentation en eau.

Au total, la division a proposé plus de 20 programmes de formation incluant des modules tels que : la formation d'auto-sauvetage et de sauvetage d'un·e pompier·ère en détresse, formation sur les autobus électriques de la Société de transport de l'Outaouais, formation sur la désincarcération et la formation sur les incendies de végétation et les gaz inflammables. En tout, 24 817 heures de formation ont été suivies par le personnel du Service de sécurité incendie.

La division a accompagné les employés dans leur cheminement de carrière, les soutenant dans leur progression vers des postes de fonctions supérieures. De plus, nous avons supervisé les processus d'embauche et d'intégration de trois cohortes de recrues, de 6 semaines chacune, veillant à ce qu'elles soient bien préparées à rejoindre notre équipe.



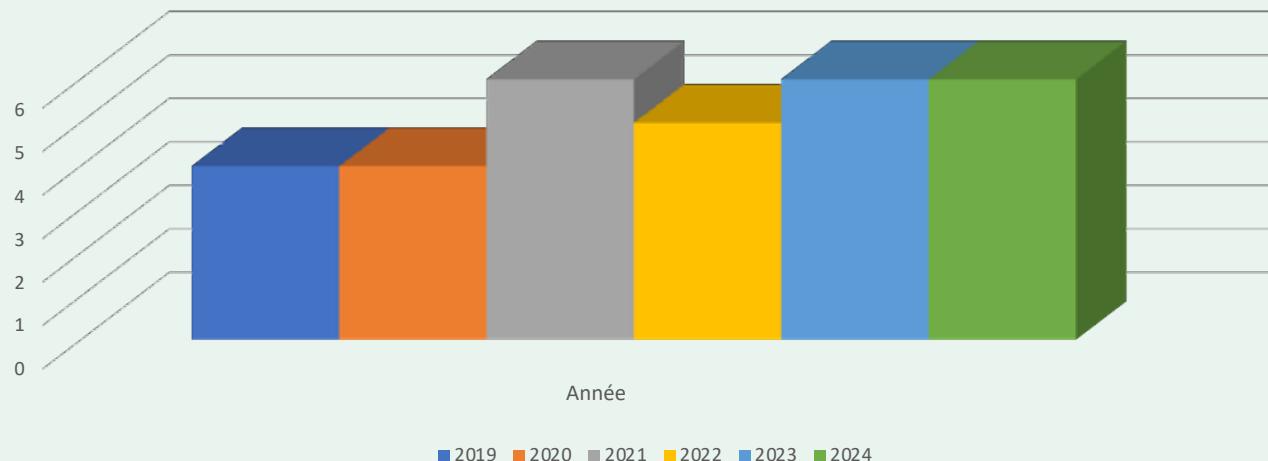
	2024	
	SÉANCES	HEURES
Nombre de séances d'entraînement (maintien de compétences)	5 278	9 919,34
Nombre de formations externe	543	2 704,5
Nombre de formations par division	1690	11 709,69
Nombre de formations portant sur la Santé et Sécurité au travail	504	483,71
<b>Heures de formation sous toutes ses formes</b>	<b>8015</b>	<b>24 817,24</b>

## SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL - STATISTIQUES ET RÉALISATIONS

Le Comité paritaire en santé et sécurité du travail est composé de 5 membres. Ce comité se réunit en moyenne 4 à 5 fois par an. Les sujets principaux abordés au cours des 6 rencontres de 2024 furent majoritairement en lien avec la prévention des cancers chez les pompier·ères notamment :

- Le suivi de l'installation de système de captation à la source des gaz d'échappement des camions dans les garages de casernes;
- L'amélioration de nos pratiques sous l'angle de la prévention des cancers chez les pompier·ères;
- L'analyse de l'utilisation des substances perfluoroalkylées et polyfluoroalkylées (PFAS) dans la conception des vêtements de protection individuelle (VPI), dans le cadre du choix des nouveaux vêtements de protection individuels.

Nombre de rencontre du CPSST



	2020	2021	2022	2023	2024
<b>Nombre d'accidents au travail</b>	80	89	101	114	81
<b>Taux de fréquence</b> Nombre de lésions versus nombre heures travaillées	5,37	6,37	10,55	8	4,78
<b>Indice de gravité</b> Nombre de jours perdus versus nombre de lésions avec perte de temps	27,13	45,16	36,55	26,67	57,6
<b>Taux de gravité</b> Nombre de jours perdus versus nombre heures travaillées	145,57	287,62	385,62	213,35	275,17

# SÉCURITÉ CIVILE

## FORMATION – STATISTIQUES ET RÉALISATIONS

Les nombreuses expériences acquises par les membres du Bureau de la sécurité civile suscitent l'intérêt de la communauté de pratique à plusieurs égards. La sécurité civile Ville de Gatineau rayonne tant au niveau de son expérience, que ses projets novateurs et de ses relations avec ses partenaires. L'année 2024 fut marquée par plusieurs demandes de conférences et de partages :

- Conférence lors de la journée technique de Travaux publics Québec sur la préparation annuelle pour faire face aux inondations.
- Conférence lors du congrès de la sécurité civile du ministère de la Sécurité publique au sujet du projet collaboratif entre la Ville de Gatineau et la Croix-Rouge pour la création et la mise en œuvre d'un portail d'inscription des personnes sinistrées.
- Conférence virtuelle lors d'une journée d'échange avec la Direction régionale de la Montérégie et de l'Estrie et des municipalités desservies par cette Direction régionale de la sécurité civile et sécurité incendie sur les leçons apprises à la suite de la tornade du 21 septembre 2018.
- Table ronde lors du congrès annuel de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences sur le rétablissement et les communications des risques climatiques.
- Formation des nouveaux membres de l'Organisation municipale de sécurité civile, suivie d'un exercice de table visant à consolider les notions apprises.
- Nomination d'un membre de l'équipe du Bureau de la sécurité civile sur le Conseil d'administration de l'Association de sécurité civile du Québec.
- Participation active dans le comité du Centre d'hébergement d'urgence (des 6 grandes Villes : Saguenay, Québec, Lévis, Trois-Rivières, Longueuil, Gatineau) pour la mise en commun des connaissances et la rédaction d'un guide des meilleures pratiques pour l'ouverture d'un Centre d'hébergement d'urgence à l'intention des municipalités.



- Activité de rétroaction à la suite d'une panne du réseau informatique.
- Réalisation d'un projet d'étude en collaboration avec l'UQO et l'UQAC, portant sur les effets du cumul des catastrophes sur les gestionnaires de l'Organisation municipale de sécurité civile, dans une perspective de compréhension des enjeux humains et organisationnels en contexte d'urgence.
- Participation à l'élaboration d'un programme de formation en sécurité civile, en partenariat avec le Centre RISC et les villes de Saguenay, Québec et Terrebonne, axé sur le renforcement des capacités des équipes municipales à faire face aux risques majeurs.
- Achat et configuration d'un système de surveillance et de prévision des aléas climatiques.









# SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE DE GATINEAU

